

D'EXPERTS À EXPERTS



LES NOUVELLES RENCONTRES ADGCF

Comment engager sa collectivité dans une stratégie numérique responsable ?

EN PARTENARIAT AVEC L'UGAP



VENDREDI 5 AVRIL 2024 . 11H > 12H

L'empreinte carbone du numérique est déjà équivalente à celle du secteur aérien. Sans action pour limiter l'impact environnemental du numérique, cette empreinte pourrait tripler entre 2020 et 2050 (étude prospective de l'ADEME et l'ARCEP de mars 2023).

Au-delà de l'obligation réglementaire pour toutes les communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants d'adopter une stratégie numérique responsable au 1^{er} janvier 2025, l'article 35 de la loi Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique (REEN) représente un formidable levier pour faire converger les différentes politiques publiques et mieux articuler les feuilles de route numériques du territoire.

Les collectivités territoriales ont un rôle clé dans la réduction de l'impact environnemental du numérique :

- Comment identifier les principales actions à mettre en œuvre dans le cadre des lois AGECE et REEN ?
- Comment engager durablement votre collectivité dans le numérique responsable ?
- Comment l'UGAP accompagne les collectivités dans leurs actions de sobriété numérique ?

Avec les interventions de :

- ➔ **Alexandra BASTIEN**, chef de produit, référente numérique responsable, département marketing produits informatique et télécoms, UGAP ;
- ➔ **Alexandre NOIZET**, senior manager et expert numérique responsable, Bearing-Point.
- Retour d'expérience d'une intercommunalité.

[INSCRIVEZ-VOUS](#)



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES